

## SPENDESK

### COMPTE COURANT

#### CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Ces conditions générales d'utilisation (« **Conditions** ») et les dispositions de l'annexe s'appliquant à votre type de Compte Courant particulier (« **Annexe** »), (dénommés ensemble le « **Contrat** ») constituent un contrat juridiquement contraignant entre vous et Transact Payments Limited.

**INFORMATIONS IMPORTANTES** : Veuillez s'il vous plaît lire attentivement ce Contrat avant d'activer votre Compte. En activant votre Compte et/ou en utilisant votre Carte, vous confirmez votre acceptation du Contrat.

#### 1. Définitions

<b>Carte</b>	Toute carte de paiement liée au Compte et que Nous avons émise pour vous, dont l'utilisation est soumise aux Conditions Générales du Titulaire de la Carte visées à l'Annexe.
<b>Cas d'Insolvabilité</b>	se produit, en ce qui concerne n'importe laquelle des parties, dans le cas où <ol style="list-style-type: none"><li>cette partie adopte une résolution, ou un tribunal rend une ordonnance, ordonnant la liquidation de cette partie (sauf en cas de rétablissement de solvabilité ou de fusion de bonne foi) ;</li><li>une ordonnance est donnée pour la nomination d'un administrateur concernant cette partie ou un destinataire, administrateur judiciaire ou gestionnaire administratif nommé pour la totalité pour une partie des biens ou de l'entreprise de cette partie ;</li><li>cette partie se trouve dans l'incapacité de payer ses dettes au sens de l'article 123 de la loi britannique sur les faillites (<i>Insolvency Act</i>) de 1986 ;</li><li>tout arrangement volontaire serait proposé à l'égard de cette partie en vertu de la section 1 de la loi britannique sur les faillites de 1986 ou tout compromis ou arrangement en vertu de la partie 26 de la loi britannique sur les sociétés (<i>Companies Act</i>) de 2006 ; ou</li><li>toute circonstance survenant qui serait l'équivalent des points (a) à (d) ci-dessus en vertu de la législation et jurisprudence concernées et des pratiques applicables à cette partie (lorsque (a) à (d) ci-dessus ne s'applique pas à cette partie pour une raison quelconque).</li></ol>
<b>Compte</b>	Un compte bancaire ouvert chez nous.
<b>Compte En Ligne</b>	Désigne l'espace sur le Site Internet qui vous permet d'accéder à votre Compte et de voir les informations concernant votre Carte et vos Transactions.
<b>Compte Spendesk</b>	Un compte de gestion des dépenses d'entreprise que Vous détenez avec Spendesk.

<b>C o o r d o n n é e s Personnelles/Données Personnelles</b>	Les détails personnels d'identité enregistrés concernant l'utilisation du Compte et du Compte en ligne par l'Utilisateur du Compte y compris (sans s'y limiter) votre : nom, date de naissance, adresse personnelle, adresse email et numéro de téléphone (ligne fixe et/ou mobile). L'ensemble des détails des Données Personnelles que nous traitons peut être retrouvé dans notre Politique de Confidentialité.
<b>EEE</b>	Espace Économique Européen.
<b>Fin de Chaque Jour</b>	23.59.59 heures, heure de Londres (Royaume-Uni).
<b>Formulaire de Demande</b>	Désigne le formulaire que Vous avez rempli et signé demandant l'utilisation des Services.
<b>Frais ou Pénalité</b>	Les frais ou pénalités qui vous sont facturés comme indiqué dans l'Annexe.
<b>Gestionnaire de Programme</b>	Cards Prepaid Limited (faisant commerce sous le nom de « Bankable ») société enregistrée sous le numéro 06320929 et dont le siège social est situé au 42nd floor, 1 Canada Square, E14 5AB, United Kingdom.
<b>Jour Ouvrable</b>	Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (UTC+1), à l'exclusion des jours fériés à Gibraltar.
<b>KYB</b>	Signifie « <i>Know Your Business</i> » et nous permet de vérifier l'identité de votre entreprise.
<b>nous ou notre</b>	Transact Payments Limited (« TPL »), une société constituée à Gibraltar à l'adresse 6.20 World Trade Center, 6 Bayside Road, GX11 1AA, Gibraltar et qui est enregistrée au numéro 108217 et agréé par la Commission des Services Financiers de Gibraltar en tant qu'institution de monnaie électronique ; ou désigne le Gestionnaire de Programme agissant en son nom.
<b>Service Client</b>	le service en charge d'apporter de l'aide concernant la Carte tel qu'indiqué également en Annexe.
<b>Services</b>	Tous les produits et services que Nous fournissons.
<b>Site Internet</b>	Le site internet mentionné dans l'Annexe.
<b>Solde Disponible</b>	Le montant des fonds inutilisés qui sont chargés sur votre Compte et disponibles.
<b>Spendesk</b>	Désigne Spendesk S.A.S constituée et enregistrée en France sous le numéro 821893286 et dont le siège social est situé au 9 rue Ambroise Thomas, 75009 Paris France et responsable administratif et technique de la Carte et plus particulièrement en charge du Service Client.
<b>Titulaire du Compte</b>	Vous, l'entité morale qui, conformément aux Conditions Générales régulant le Compte Spendesk, détenez les fonds disponibles pouvant être utilisés par l'Utilisateur du Compte.
<b>Utilisateur du Compte</b>	Un individu qui est valablement autorisé par Vous à utiliser les fonds chargés sur le Compte soumis à ce Contrat et en votre nom.
<b>Vous ou votre</b>	Le Titulaire du Compte et, le cas échéant, l'Utilisateur du Compte au nom du Titulaire du Compte.

## 2. Exigences minimales requises pour l'ouverture d'un Compte

- 2.1. En acceptant les dispositions du présent Contrat, vous déclarez et acceptez que :
- i. Vous vous soumettez à la vérification KYB et aux demandes de documentation faites par nous ou par le Gestionnaire de Programme en notre nom ;
  - ii. Vous êtes une entité enregistrée dans l'EEE ;
  - iii. Votre compte est destiné à un usage professionnel (pas personnel) ; et
  - iv. Vous nous avertirez dès que possible en cas de changement de l'un des points précédents.

### **3. Vérifications que nous faisons et informations concernant le statut fiscal**

- 3.1. Nous effectuerons régulièrement des contrôles d'identité et antifraude.
- 3.2. Dans certains cas, la loi nous impose de collecter et de conserver des informations à propos de vous et de votre Compte et de les partager avec les autorités fiscales de Gibraltar ou celles d'autres juridictions. Si nous vous demandons des informations à ce sujet, vous devez nous les fournir. Ces autorités fiscales de Gibraltar et d'autres pays peuvent à leur tour transmettre ces informations aux autorités fiscales d'autres juridictions. Veuillez noter que, dans certains cas, la loi peut également nous imposer de retenir les fonds que vous avez auprès de nous pour les donner aux autorités fiscales appropriées.

### **4. Déposer de l'argent sur votre Compte ou en retirer**

- 4.1. Vous pouvez déposer des fonds sur votre Compte par le biais des moyens autorisés tel qu'indiqué dans l'Annexe sur les Frais et Coûts et nous mettrons ces fonds à votre disposition dès qu'ils seront à notre disposition.
- 4.2. Tous les fonds de votre Compte peuvent être retirés en payant à partir de votre Compte. Cependant :
- i. Nous n'accepterons que les instructions de paiement faites par le biais du Compte Spendesk ;
  - ii. Des fonds suffisants doivent être disponibles, cela signifie que vous devez avoir suffisamment d'argent sur le Compte. Si vous n'avez pas les fonds suffisants, nous refuserons le paiement.
- 4.3. Lorsque le service de Paiements Rapides est utilisé, la Transaction devrait être traitée le jour même si le prestataire de services de paiement destinataire fait partie du Système de Paiements Rapides mais cela peut prendre plus de temps lorsque le prestataire ne fait pas partie du Système de Paiements Rapides.
- 4.4. Si vous souhaitez annuler un paiement, vous devez en notifier Spendesk au moins un Jour Ouvrable avant la date d'exigibilité du paiement et vous devez fournir les informations suivantes :
- i. Pour les virements permanents : nom du bénéficiaire, montant et fréquence ;
  - ii. Pour les prélèvements automatiques : nom de l'auteur, montant et fréquence ;
  - iii. Pour les paiements futurs qui sont datés : nom du bénéficiaire, montant et date d'exigibilité du paiement.

### **5. Transactions en devises étrangères**

- 5.1. Les Transactions entrantes et sortantes de votre Compte en devises étrangères seront effectuées en GBP seulement.

## **6. Frais, Coûts et exercice de nos droits**

6.1. Le détail de tous les Frais et Coûts pouvant parfois s'appliquer se trouve dans l'Annexe.

6.2. Dans le cas où :

- i. Vous nous devez de l'argent pour n'importe quelle raison, nous pouvons ajuster l'argent sur votre Compte en fonction de ce que vous nous devez ; et/ou
- ii. Vous ne respectez pas vos obligations en vertu de ce Contrat, nous pouvons exercer tous nos droits et nous nous réservons le droit de vous facturer des coûts raisonnables pour avoir agi ainsi (y compris des frais de recouvrement, frais judiciaires et frais juridiques).

## **7. Fermer votre Compte et changer votre Compte**

7.1. Vous pouvez gratuitement fermer votre Compte à tout moment en adressant un préavis de 30 jours au Service Client, conformément à l'article 12.3.

7.2. Nous nous réservons le droit de fermer, restreindre ou suspendre votre Compte et de mettre fin aux Services (en vous notifiant lorsque cela nous est permis par la loi) lorsque l'un des faits suivants se produit :

- i. Nous soupçonnons une utilisation de votre Compte, ou de votre argent, à des fins frauduleuses, illégales ou contraires aux bonnes mœurs ;
- ii. Nous n'avons pas suffisamment d'information pour gérer votre Compte, ou il s'avère que vous n'étiez initialement pas autorisé à utiliser les Services ;
- iii. Nous effectuons des contrôles KYB supplémentaires et/ou des enquêtes générales de vérification préalable sur Vous et nous en attendons les résultats ;
- iv. Le comportement de l'Utilisateur du Compte envers nous rend nos rapports avec vous compliqués (par exemple si vous nous insultez ou menacez ou si vous insultez ou menacez nos employés) ;
- v. Vous n'étiez pas autorisé, ou vous n'êtes plus autorisé, à ouvrir le Compte ou à utiliser nos Services (cela comprend le fait de ne pas accepter toute révision du Contrat) ;
- vi. Vous ne payez pas les Frais ou les Coûts en temps voulu ;
- vii. Vous commettez un manquement grave ou persistant à ce Contrat ou vous commettez une des actions listées dans le paragraphe intitulé « Choses que vous ne devez pas faire » ; ou
- viii. Vous subissez un cas d'insolvabilité ou Vous cessez ou menacez de cesser d'exercer Vos activités.

7.3. Si vous nous notifiez ou si nous vous notifions de la fermeture de votre Compte, alors :

- i. Vous ne pourrez plus utiliser votre Compte ou les services qui y sont affiliés ;
- ii. Votre Carte peut ne plus fonctionner ;
- iii. Si vous nous devez de l'argent (y compris les paiements que vous avez déjà effectués mais qui ne se sont pas encore répercutés sur votre Compte), nous pouvons choisir de garder votre Compte ouvert et nous pouvons demander à récupérer ces sommes.

7.4. Si votre Compte est fermé, vous êtes responsable de l'annulation de tous les paiements faits sur et à partir de votre Compte. Cependant, si quelqu'un tente de verser de l'argent sur un Compte fermé, nous essaierons de lui renvoyer cet argent si nous avons les informations nécessaires pour le faire.

- 7.5. Ce Contrat se terminera à la fermeture de votre Compte, même si certaines dispositions resteront en vigueur. C'est le cas des dispositions qui, de par leur nature ou leur contexte, devraient rester en vigueur après la résiliation du Contrat et cela comprend les articles 8, 3.2, 19.3, 19.4 et 19.5.
- 7.6. Si votre Compte est fermé pour des raisons de vie privée ou de sécurité, vous devez vous conformer à l'article 11.4.

## **8. Paiement effectué par erreur sur votre Compte**

- 8.1. Si nous effectuons un paiement par erreur sur votre Compte, nous pouvons prélever sans Votre accord un montant équivalent à la somme versée par erreur. Nous vous informerons de ces paiements entrants et sortants.
- 8.2. Si quelqu'un nous informe qu'il a effectué un paiement sur votre Compte par erreur, nous vous en informerons et nous vous demanderons votre accord avant de restituer l'argent. Si vous refusez, nous ne verseront pas l'argent à l'autre personne tant qu'une solution appropriée n'est pas convenue.

## **9. Choses que vous ne devez pas faire**

Vous ne devez pas faire les choses suivantes (et, si vous le faites, veuillez prendre note de notre droit à fermer votre Compte et de l'impact que cela aura sur votre responsabilité) :

- 9.1. Partager vos informations de connexion ;
- 9.2. Partager toute autre information relative à la sécurité.

## **10. Coordonnées Personnelles**

- 10.1. Vous devez nous notifier de tout changement des Coordonnées Personnelles de l'Utilisateur du Compte ou de tout changement significatif de la structure de la société (tel que l'actionariat et/ou le contrôle de gestion) du Titulaire du Compte dès que possible en contactant le Service Client. Vous serez responsable de toute perte résultant directement de votre défaut de notification de ces changements à la suite d'un retard excessif, de votre négligence grave ou de fraude. Nous devrons vérifier vos nouvelles Coordonnées Personnelles et nous pouvons vous demander les informations/documents de KYB appropriés le cas échéant.
- 10.2. Nous nous réservons le droit de nous assurer à tout moment de vos Coordonnées Personnelles et de l'identité de votre entreprise (par exemple, en vous demandant l'original des documents concernés) y compris aux fins de prévention contre la fraude et/ou le blanchiment de capitaux. De plus, vous nous autorisez, au moment de votre demande ou à tout moment dans le futur, concernant votre Compte, à effectuer des contrôles électroniques de votre identité que ce soit directement ou en utilisant des parties tierces concernées.

## **11. Sécurité du Compte**

- 11.1. Vous pouvez changer vos informations de connexion à tout moment par le biais du Compte Spendesk.
- 11.2. Au moment de l'ouverture du Compte, nous vous demanderons de fournir des informations de sécurité, qui ensemble constituent les « Informations de Sécurité » et cela peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les informations suivantes :
- i. Un mot de passe ou tout autre information de connexion ;
  - ii. Un document d'identité à jour et valide, tel que le passeport ou le permis de conduire de l'Utilisateur du Compte.
- 11.3. Nous ne vous demanderons jamais de fournir les informations de connexion par téléphone ou sur internet. Vous devriez refuser et signaler au Service Client toute requête faite par

quiconque Vous demandant de dévoiler vos informations de connexion, même lorsque vous pensez que la requête est faite par quelqu'un travaillant pour nous.

- 11.4 Vous êtes responsable du maintien de la confidentialité de vos informations de connexion, et **vous devez immédiatement nous avertir lorsque vous pensez que quelqu'un peut avoir eu accès ou a tenté d'accéder à votre Compte**. Vous êtes responsable de toutes les pertes découlant des Transactions non-autorisées qui ont été effectuées avant de nous avoir informé de tout détournement de vos informations de sécurité.

## **12. Résiliation ou Suspension de votre Carte et de votre Compte**

- 12.1. Ce contrat reste effectif jusqu'à la résiliation des Conditions Générales concernant le Compte Spendsesk sauf s'il est résilié autrement conformément à cet article 12.
- 12.2. Vous pouvez résilier ce Contrat en envoyant un préavis écrit de 30 jours au Service Client.
- 12.3. Des frais de résiliation peuvent être déduits des fonds disponibles sur le Compte conformément à l'Annexe.
- 12.4. Au cours de cette période de 30 jours de préavis, Vous pouvez soit dépenser soit racheter tous les fonds disponibles sur le Compte.
- 12.5. Nous nous réservons le droit de suspendre ou de résilier ce Contrat, à notre seule discrétion, à tout moment :
- i. en vous adressant un préavis 2 mois avant la prise d'effet (étant entendu que vous avez mis à notre disposition une adresse email à jour) ;
  - ii. avec effet immédiat si :
    - a. nous découvrons qu'une des informations transmises lors de votre demande de Carte et/ou de Compte est incorrecte ou fausse ; ou
    - b. pour l'une des raisons mentionnées à l'article 7.2 de ce Contrat ; ou
    - c. vous avez manqué à l'une des dispositions de ce Contrat ou nous avons des raisons de croire que vous, ou toute partie tierce, avez utilisé, ou avez l'intention d'utiliser, la Carte et/ou le Compte en faisant preuve d'une négligence grossière ou à des fins frauduleuses ou autrement illégales ; ou
    - d. vous n'avez pas fourni les Données Personnelles qui nous étaient nécessaires afin de respecter nos obligations légales en tant qu'émetteur de monnaie électronique et pour honorer ce Contrat ; ou
    - e. nous ne pouvons traiter vos Transactions en raisons des actions de parties tierces.
- 12.6. Si nous décidons de suspendre ou résilier votre Compte, nous devons alors vous notifier en avance ou au moins dès que possible après l'avoir fait, lorsque cela nous est légalement permis.

## **13. Notre responsabilité**

- 13.1. Nous sommes responsables dans les cas suivants :
- i. La fraude ou la réalisation de paiements non-autorisés à partir de votre Compte en raison de notre négligence ;
  - ii. Si nous effectuons un paiement à une autre banque et que cette autre banque dit qu'elle ne l'a pas reçu (sauf si vous nous avez donné les mauvaises informations, ou s'il s'avère que la banque l'a finalement reçu) ;
  - iii. Si nous ne nous conformons pas à nos obligations en vertu de ce Contrat, dans le cas d'une perte ou d'un dommage prévisible que vous subissez suite à notre manquement,

- ou notre incapacité à appliquer des compétences et une diligence raisonnablement acceptable ;
- iv. Dans d'autres circonstances où notre responsabilité ne peut être limitée en vertu d'une loi applicable et rien dans ce Contrat n'est destiné à exclure ou à limiter notre responsabilité à cet égard.
- 13.2. Ce Contrat ne comprend aucune disposition pouvant être interprétée comme étant notre tentative de limiter notre responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel résultant de notre négligence ou de celle de nos employés.
- i. **Nous ne sommes PAS responsables pour toutes les situations qui sont autorisées par la loi, à l'exception des sujets énumérés ci-dessus pour lesquels nous avons reconnu notre responsabilité. Les situations dans lesquelles nous ne sommes PAS responsables incluent les suivantes :**
  - ii. Les pertes commerciales (pas de perte de profit, perte d'activité, interruption des activités ou perte d'opportunité commerciale) ;
  - iii. Les pertes ou coûts résultant de circonstances anormales et imprévisibles, raisonnablement hors de notre contrôle et de nos efforts pour les éviter (par exemple, les défaillances causées par une action syndicale, un problème avec un autre système ou réseau, des virus ou programme malveillant d'une partie tierce) ;
  - iv. Lorsque vous avez agi de façon frauduleuse ou imprudente ou si vous avez manqué à vos obligations en vertu de ce Contrat ;
  - v. Toute perte importante ou toute perte similaire résultant d'un retard dans le cas où nous devons nous conformer à la loi (par exemple, les pertes de change lorsqu'il y a un retard dans les Transactions où nous devons faire face à nos obligations en matière de blanchiment de capitaux, fraude ou réglementaire comme le retardement ou le blocage de paiements).
- 13.3 Si vous partagez votre code, mot de passe ou tout autre information de sécurité avec d'autres ou si vous ne protégez pas suffisamment le Compte, vous pouvez alors être responsable à la suite d'une utilisation frauduleuse en plus de toute responsabilité prévue à l'article 11.4 ci-dessus.
- 13.3. Dans les limites autorisées par la loi, toutes les conditions et garanties implicitement visées par la loi, par une ordonnance ou autrement sont expressément exclues.
- 13.4. Les exclusions et limitations exposées dans l'article ci-dessus s'appliquent à la responsabilité de nos affiliés, fournisseurs, prestataires, distributeurs et à chacun de leurs affiliés respectifs (le cas échéant), à vous, concernant le présent Contrat.

#### **14. Réclamations**

- 14.1. Si un problème survient, veuillez s'il vous plaît nous le faire savoir en contactant notre Service Client afin de nous fournir les informations pertinentes.
- 14.2. Vos réclamations seront prises en charge rapidement et impartialement et nous attendons de notre équipe du Service Client qu'elle réponde à votre réclamation le plus vite possible.
- 14.3. Si vous n'êtes pas satisfait par une réponse apportée par notre équipe du Service Client, vous pouvez porter votre réclamation au Service Réclamations de TPL en écrivant à l'adresse suivante : [complaints@transactpaymentslimited.com](mailto:complaints@transactpaymentslimited.com).
- 14.4. Si le Service Réclamations de TPL n'est pas en mesure de répondre immédiatement à votre réclamation, vous recevrez une confirmation de la bonne réception de votre réclamation et une enquête formelle sera menée. Vous devriez recevoir une réponse formelle avec leurs conclusions dans les 35 Jours Ouvrables.

- 14.5. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution à votre réclamation et nous vous expliquerons le raisonnement poursuivi pour arriver à cette décision.
- 14.6. Dans l'éventualité peu probable où nous serions incapables vous présenter une solution satisfaisante à votre problème, vous pouvez renvoyer votre réclamation à la Commission des Services Financiers au : Payment Services Team, Financial Services Commission, PO Box 940, Suite 3 Ground Floor, Atlantic Suites, Europort Avenue, Gibraltar ou par email au [psdcomplaints@fsc.gi](mailto:psdcomplaints@fsc.gi).

## **15. Généralités**

- 15.1 Toutes les communications de notre part qui vous seront adressées seront transmises par le biais du Site Internet et/ou par notification sur votre Compte En Ligne et/ou par email ou par un autre moyen tel que spécifié dans l'Annexe (à l'aide des dernières coordonnées de contact que vous nous avez transmises).
- 15.2 Vous pouvez nous contacter via le Service Client, dont les coordonnées sont indiquées dans l'Annexe.

## **16. Données Personnelles**

- 16.1 TPL est le Gestionnaire des Données de vos données personnelles en lien avec la demande pour le Compte et son utilisation et collectera certaines informations à propos de vous afin de gérer le Compte. TPL est le Gestionnaire des Données de vos Données Personnelles en lien avec la demande de la Carte et son utilisation et il collectera certaines informations à propos de l'acheteur et des utilisateurs de la Carte afin de gérer le programme de Carte. Le fait de fournir vos Données Personnelles et notre traitement de ces données nous est nécessaire à tous les deux afin de mener à bien nos obligations en vertu de ce Contrat. Parfois, le traitement peut être nécessaire pour nous permettre de prendre certaines mesures, à votre demande, avant de conclure ce Contrat. Si vous ne fournissez pas les Données Personnelles que nous demandons, nous prendrons des mesures pour mettre fin à ce Contrat conformément à l'article 12.5 (ii) (d) ci-dessus.
- 16.2 Nous gérons et protégerons vos Données Personnelles conformément aux lois applicables relatives à la protection des données. Pour des informations complètes et détaillées sur comment et pourquoi nous collectons des informations personnelles à propos de vous, comment nous nous en servons et les conditions dans lesquelles nous pouvons les divulguer, veuillez s'il vous plaît vous référer à notre [Politique de Confidentialité](#) qui est mise à votre disposition au moment de la collecte de vos Données Personnelles.

## **17. Modifications des Conditions Générales**

- 17.1. Nous pouvons mettre à jour ou modifier ce Contrat à tout moment et nous vous en informerons sur le Site Internet, sur le Compte Spendesk, par email ou sur le dispositif mobile au moins 60 jours avant la prise d'effet, afin que vous puissiez lire les changements et décider si vous choisissez de ne pas les accepter en clôturant votre Compte.
- 17.2. Pour éviter toute ambiguïté, nous ne vous préviendrons pas nécessairement en avance si nous changeons ou si nous ajoutons une Carte, ou le mot de passe lorsque cela ne change rien d'autre au sein du Contrat.
- 17.3. Veuillez être assuré que nous ne chercherons à changer le Contrat qu'afin de :
- i. Nous mettre en conformité avec ou répondre à la loi, aux règlements, orientations ou décisions des organisations ou autres autorités similaires concernées ;
  - ii. Nous assurer que tout fonctionne lorsque nous mettons à jour votre Compte ; et/ou
  - iii. Refléter les réductions ou les augmentations des coûts concernant le Compte.



- 17.4. Si nous avons besoin d'effectuer des modifications opérationnelles avant de pouvoir nous conformer pleinement avec une nouvelle exigence réglementaire, nous effectuerons ces modifications dès qu'il sera raisonnablement possible de le faire.

## **18. Langage**

- 18.1 La version anglaise de ce Contrat et de toutes les communications et du contenu du Site Internet prévaudra sur toute autre version pouvant être émise à l'occasion dans une autre langue.

## **19. Divers**

- 19.1. Veuillez nous contacter si vous souhaitez que nous vous fournissions ce Contrat au format papier ou si nous pouvons vous aider d'une quelconque façon.
- 19.2. Les Services ne sont pas gouvernés par le Système de Sécurité des Dépôts de Gibraltar. Cependant, nous sauvegarderons vos fonds afin qu'ils soient protégés conformément à la loi applicable si nous devenons insolubles.
- 19.3. Ce Contrat est exclusivement gouverné par le droit de Gibraltar et vous reconnaissez la compétence exclusive des cours de Gibraltar.
- 19.4. Tout retard ou manquement à l'exercice des droits ou recours en vertu de ce Contrat par nous ne peut être interprété comme étant une renonciation à se prévaloir de ce droit ou de ce recours et n'empêchera pas son exercice ultérieurement.
- 19.5. Si l'une quelconque des dispositions de ce Contrat est réputée inapplicable ou illégale, les autres dispositions continueront à produire tous leurs effets.
- 19.6. Vous ne pouvez pas céder ou transférer vos droits et/ou avantages en vertu de ce Contrat et vous êtes seule partie au contrat conclu entre nous. Vous resterez responsable jusqu'à l'annulation de votre Compte et jusqu'à ce que vous ayez payé toutes les sommes dues en vertu de ce Contrat. Nous pouvons céder nos droits et avantages en vertu de ce Contrat à toute partie tierce et nous pouvons sous-traiter l'une quelconque de nos obligations en vertu de ce Contrat.